



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° APEP lancé en mars 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : LE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES NUMERIQUES Numéro du projet : APEP_117
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : A vos cl@viers
Objectifs initiaux : -Perfectionner l'usage du numérique auprès des jeunes, -Réduire la fracture numérique des usagers, -Impulser une nouvelle dynamique jeunes à travers les médias, -Renforcer le partenariat local.
Public(s) cible(s) : jeunes accompagnés par la Mission locale du Pays de Vannes et étant dans une démarche de recherche d'emploi. 40 jeunes
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : - Phase diagnostic pour définir le niveau de pratique des usages numériques - 3 niveaux d'ateliers (débutant – intermédiaire-expert) animés par un prestataire extérieur, un conseiller technique, le service civique ou les jeunes entre eux en fonction du niveau d'expertise -Réalisation d'un blog (mise en pratique des acquis et impulsion d'une dynamique jeunes au sein de la structure)
Territoire(s) d'expérimentation : L'ensemble du territoire que couvre la Mission locale (56 communes, 9 cantons) . Notre territoire d'intervention inclut 2 quartiers urbains prioritaires dans la politique de la ville.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <ul style="list-style-type: none">- Participation des jeunes à la réflexion sur la mise en œuvre du projet.- Création d'un outil inexistant sur le territoire.- Formation de jeunes par des jeunes.- Développement du partenariat : Mission locale- 2 FJT - 1 point accueil emploi.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : -Mission locale Pays de Vannes -PAE du territoire (et particulièrement celui de Sarzeau) -La Maison du Mené (FJT) -Escale Jeunes Madame Molé (FJT) (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : -Mission locale Pays de Vannes, -PAE du territoire (et particulièrement celui de Sarzeau)
Partenaires financiers (avec montants): FONDATION ORANGE (4 000 euros) + autofinancement MISSION LOCALE DU PAYS DE VANNES (4 741.40 euros)
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 13 mois et 20 jours (2) Durée effective : 15 mois.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Mission locale du Pays de Vannes Type de structure : association loi 1901 à but non lucratif
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : La Critic (Grenoble) Type de structure : structure associative, Coopérative de Recherche et d'Interventions



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction

L'inégalité des usages numériques parmi les jeunes est constatée par les professionnels de la Jeunesse. Une proportion importante de jeunes ne maîtrise pas l'usage de base, (envoi d'un cv par mail, traitement d'une télé candidature ...), et n'utilise pas les réseaux sociaux pour la recherche d'emploi. L'E réputation n'est pas une préoccupation pour tous les jeunes qui peuvent mettre en péril leur accession à l'emploi.

Le projet « A vos cl@viers » est le fruit d'une réflexion avec un groupe de jeunes volontaires de la Mission locale qui ont fait remonter leurs besoins, leurs attentes et leur conception à ce sujet. Il est aussi le résultat d'échanges avec les professionnels partenaires.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A . Objectifs de l'expérimentation

→ Objectifs généraux :

- lever ces freins afin de permettre une plus grande autonomie des jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que la création d'une dynamique jeune au sein de la Mission locale autour du support numérique.
- Le co apprentissage :
 - o entre jeunes - dont un jeune en service civique sur un poste de médiateur de lutte contre la fracture numérique -, avec un conseiller référent de l'action et, pour certains ateliers, avec un prestataire extérieur.
 - o entre professionnels, les bénéficiaires de la formation par le prestataire formant ensuite eux-mêmes leurs collègues de travail.
- La création d'un « groupe jeune » dans le cadre de la mise en place d'un blog destiné à mettre en pratique les acquis

→ Objectifs opérationnels :

Objectif 1 : Rendre autonome les jeunes dans leur recherche d'emploi par une connaissance précise des atouts et contraintes de l'usage du numérique

Objectif 2 : Créer une dynamique jeune au sein de la Mission locale à travers le vecteur du numérique

Objectif 3 : Développer une compétence numérique interne Mission locale, PAE, FJT

Objectifs transversaux

- Créer et renforcer le lien et la solidarité
- Favoriser le mieux vivre ensemble
- Développer la créativité au service de la citoyenneté
- Développer le partenariat

B . Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

→ 1-Public visé :

Jeunes dans une démarche de recherche d'emploi accueillis à la Mission locale et par les partenaires.

→ 2-Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Les objectifs quantitatifs ont été dépassés :

- 55 ateliers ont été organisés (objectif initial de 38)
- 60 jeunes ont bénéficié de l'expérimentation (objectif initial de 40 jeunes) : 58 % de niveau V et 36 % de niveau IV.

CF tableau annexe 1

2.2. Analyse qualitative

Le dispositif a bénéficié au public ciblé à savoir des jeunes accompagnés par la Mission locale du Pays de Vannes et inscrits dans une démarche de recherche d'emploi.

La communication concernant la prestation a été conséquente et constante durant toute l'opération.

Elle a été faite par voie d'affichage, et de flyers disponibles dans les bureaux et lieux d'attente ainsi que sur facebook et le site de la Mission locale.

Les conseillers de la Mission locale et du Point accueil emploi AIRE ont proposé l'atelier à vos cli@viers en direct. Les deux FJT partenaires se sont trouvés en difficulté pour faire de même et l'affichage a été intensifié dans ces deux structures.

Le diagnostic préalable à la formation et l'évaluation de la prestation par les bénéficiaires ont confirmé le besoin de cette prestation.

→3. Bénéficiaires indirects :

Deux jeunes femmes en service civique (6 mois chacune) - missionnées sur un poste de médiateur de lutte contre la fracture numérique – ont participé à ce projet. Leur mission de co-animation des ateliers leur a permis, pour l'une de vivre une 1^{ère} expérience dans une structure professionnelle, et pour la seconde de développer ses compétences numériques et affiner son projet professionnel.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

→ **Action 1** : Evaluation du niveau de connaissances et besoins pour les jeunes inscrits et les professionnels de la Mission locale et structures partenaires

- réponse à un questionnaire travaillé avec les jeunes
- test sur

→ **Action 2** : Formation

A destination des jeunes

Formation sur la base de 3 niveaux d'ateliers de 2 heures par semaine (programme sur 3 semaines pour un jeune ayant besoin des trois niveaux) :

→ Animation par deux jeunes en service civique - missionnés sur un poste de médiateur de lutte contre la fracture numérique – et un conseiller mission locale référent.

- **Un niveau débutant** : envoi de cv par mail, réponse à une offre d'emploi par internet
- **Un niveau intermédiaire** : accès à l'information sur les entreprises, les métiers, l'utilisation des réseaux sociaux

→ Animation par un prestataire extérieur

- **Un niveau expert** : mieux maîtriser son identité numérique, son E réputation, être en capacité de transmettre les connaissances intégrées afin de démultiplier les lieux d'apprentissage et de les rendre autonome dans la pratique de « formateur ».

A destination des professionnels

→ Animation par un prestataire extérieur

Formation du conseiller mission locale référent, des partenaires PAE et FJT pour qu'ils puissent eux-mêmes former leurs collègues en vue de réitérer l'action sur les années suivantes.

→ **Action 3** : Création d'un blog Mission locale

- Mise en pratique des acquis et moyen d'expression nouveau des jeunes de la mission locale avec pour principal objectif de transmettre une information sur les questions de l'emploi et les actualités culturelles, économiques et sociales locales.
- Création d'une nouvelle dynamique au sein de la structure Mission locale en impliquant les usagers et en permettant des temps d'échange entre les différents ateliers

B. Partenariats

→ 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
AIRE (association information recherche d'emploi)	Point Accueil emploi de SARZEAU	Implication du public (sensibilisation, repérage des jeunes), participation à l'évolution de la prestation
FJT du Mené	résidence habitat jeunes FJT	Implication du public (sensibilisation, repérage des jeunes)
Escale jeunes Mme Molé	résidence habitat jeunes FJT	Implication du public (sensibilisation, repérage des jeunes)

→ 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	46
Cofinancements extérieurs à la structure	25
Autofinancement	29

C. Pilotage de l'expérimentation

→ Composition initiale du comité de pilotage :

- un ou plusieurs jeunes bénéficiaires,
- Un(e) administrateur (rice) (membre du Conseil d'administration de la Mission locale)
- Un (e) référent (e) technique Mission locale
- Une chargée de projet Mission locale
- Les partenaires : un CIP PAE et un animateur FJT

→ Participation effective aux rencontres du comité de pilotage

- jeune bénéficiaire de la prestation puis recrutée en service civique pour le second semestre du projet
- membre du Conseil d'administration de la Mission locale
- responsable de l'AIRE, partenaire de l'opération
- conseillère référente de l'action à la Mission locale
- chargée de projet

Le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises. Il a été une instance d'aide à l'analyse, à la réflexion, à la projection et a permis d'envisager de nouvelles perspectives.

D. Difficultés rencontrées et réponses apportées

→ Difficultés

problème d'adhésion au projet : beaucoup de jeunes surévaluent leurs connaissances des réseaux sociaux et n'acceptaient pas la proposition qui leur était faite d'y participer.

problème d'absence aux ateliers : trop peu de jeunes allaient au bout de l'action. Le projet prévoyait 3 niveaux d'ateliers (débutant, intermédiaire et expert) à raison de 2 heures par semaine. Pour les jeunes devant participer aux trois niveaux, la durée totale (3 semaines) était trop longue, et le taux de déperdition de jeunes après la 1^{ère} séance important.

impossibilité d'évaluer en amont le niveau des jeunes et donc de programmer la venue du prestataire extérieur pour le niveau expert.

Constat de difficultés pour les jeunes accompagnés par la Mission locale à se projeter dans des engagements même de courtes durées. Cela a constitué un frein trop important pour la constitution d'un groupe jeunes pour la création d'un blog Mission locale.

→ Réponses et améliorations apportées

- Un nouveau planning sur une semaine afin de capter plus facilement les jeunes (l'investissement temps paraissant moins important pour eux) et les fidéliser (la dynamique étant plus facilement maintenue sur une durée courte). Cette modification a permis de fidéliser les jeunes participants qui ont tous bénéficié des trois niveaux de formation.
- Une prestation comportant trois séances quelque soit le niveau de la personne (évaluation en direct) avec un nombre maximum de jeunes par atelier (4) permettant à la formatrice de s'adapter et faire évoluer chacun quelque soit son niveau.
- Combinaison des séances des niveaux débutant et expert, chaque jeune expert formant un jeune débutant, avec le soutien du conseiller Mission locale référent
- Suppression de l'intervention d'un prestataire sur les ateliers experts.
- Mise à jour de la page Facebook par les deux jeunes en service civique.
- Fourniture à chaque jeune d'une Clé USB contenant un récapitulatif des enseignements
- Attestation de présence à l'atelier « a vos cl@viers » à la fin de la troisième séance.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

	Phase 1	phase 2	phase 3	phase 4
description	positionnement sur la prestation	évaluation du besoin individuel	formation	jeune en position de formateur pour d'autres jeunes
objectifs	proposer la prestation	déterminer le programme individuel	renforcer l'autonomie dans la recherche d'emploi	favoriser la solidarité, la confiance en soi, vérifier l'acquisition des connaissances
acteurs	Conseillers de la Mission locale et partenaires	animateurs de la formation	animateurs de la formation	jeunes et animateurs
ressources	Outils de communication, entretiens	atelier, questionnaire oral collectif et individuel	atelier, ordinateurs individuels	atelier, ordinateurs individuels, clés USB

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

→ 1. Public visé

Le choix de la structure de proposer cette action à tous les jeunes demandeurs d'emploi accompagnés sans restriction s'est avéré opportun.

-On peut se rendre compte que le niveau scolaire génère un usage inégal. Un des points forts du projet étant la formation par les pairs, des jeunes plus qualifiés ont pu être relativement efficaces dans le partage de savoirs. Cependant, la passion a permis à quelques jeunes de dépasser leur faible niveau scolaire et de transmettre des connaissances de façon adaptée.

-Convaincre les jeunes fortement équipé en matériel numérique à participer à l'atelier, n'a pas été simple. Mais force est de constater qu'avoir du matériel n'implique pas une utilisation efficiente.

-Proposer l'action à des jeunes convaincus de « savoir » était indispensable : beaucoup de jeunes n'ont pas conscience de leurs limites. De plus, ils n'osent pas avouer leurs difficultés alors qu'ils sont « nés » avec le numérique.

-En parallèle, les professionnels sont confrontés eux aussi à l'évolution rapide des techniques et moyens incontournables pour l'accompagnement des jeunes. Les intégrer au public dans ce projet permettait de donner à tous le socle minimum de connaissances.

→ 2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Action 1 : Evaluation du niveau de connaissances et besoins pour les jeunes inscrits et les professionnels de la Mission locale et structures partenaires

Cette évaluation est nécessaire mais il a pu être constaté qu'elle était vécue par les jeunes comme un exercice peu intéressant et chronophage.

Le remplissage du questionnaire en autonomie n'a souvent pas été effectué de façon sérieuse. Les jeunes surévaluent leurs connaissances numériques involontairement ou volontairement. Ils peuvent également avoir honte de leurs lacunes numériques.

Action 2 : Formation

Les constats établis au bout de 6 mois nous ont amenés à proposer aux jeunes suivis par la Mission locale de Vannes, une prestation condensée : un atelier de deux heures d'informations essentielles avec la possibilité d'orienter la personne vers l'atelier CV de la Mission locale si besoin. La durée prévue (deux heures) a été suffisante pour transmettre de façon efficace les connaissances définies dans le programme de base et a convenu aux attentes des jeunes. Selon les niveaux, le programme pouvait être élargi.

Le programme de base se découpait en trois items :

La connaissance des sites principaux de recherche d'emploi avec un focus sur :

- * le site de la ML et notamment sur sa page Facebook
- * le site de Pôle emploi : l'espace personnel et la recherche d'une offre

Le mail : l'adresse mail professionnelle, le contenu du texte

-L'E-réputation

Le système de formation par les pairs a pu être mis en œuvre de façon à la fois organisée et spontanée.

Le bilan de cette formule est positif :
pour les apprenants : une transmission des informations facilitée par un langage commun
pour les jeunes « formateurs » : une expérience enrichissante en termes de communication de confiance en soi, de vérification de projet éventuellement.
Il pourrait être envisagé d'expérimenter plus largement l'informel.

Action 3 : création d'un blog

Du fait de problèmes de mobilisation de jeunes, cette action a évolué durant l'expérimentation vers la participation à la mise à jour de la page facebook de la Mission locale. Les jeunes ont eu des difficultés à s'investir dans une action collective dont la plus-value pour eux n'était pas perçue immédiatement.

→ 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

La mise en place d'un comité de pilotage pour ce type d'action est pertinent. Les apports en informations et analyses de partenaires permettent d'adapter le dispositif et de l'enrichir. Nous l'avons constaté malgré le nombre limité de membres. Mixer professionnels de l'insertion, acteurs économiques et jeunes permet de définir des prestations correspondant aux réalités du monde de l'entreprise et de celui des jeunes.

→ 4. Impacts sur la structure

Cette expérimentation a permis l'enrichissement des prestations emploi. L'atelier numérique a été combiné aux ateliers techniques de recherche d'emploi au travers d'un nouveau projet démarré en mars 2016.

Conclusion

Il nous faut désormais tenir compte de l'avancée très rapide des technologies dans les modes de communication.

Une veille spécialisée est indispensable pour s'adapter et anticiper de nouveaux besoins. L'arrivée des entretiens par Skype par exemple, génère l'obligation de travailler sa communication (l'assurance, la confiance, présentation vestimentaire, choix du lieu). Le CV audio est aussi à l'ordre du jour.

Reste à travailler en parallèle la notion de l'engagement qui peut faire défaut et implique peut-être un repérage et des prestations sur le flux.

En parallèle, certains professionnels ainsi que des membres du comité de pilotage pensent qu'en matière de formation numérique, les jeunes ont besoin de réponses individuelles et immédiates. La prestation collective peut ne pas être la réponse systématique en terme de connaissances autour du numérique à apporter .

Forts de cette expérience, nous considérons qu'il est indispensable de maintenir à la Mission locale du pays de Vannes, une réflexion et des projets sur la question du numérique.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 2 sur les actions** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 3 sur les outils** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*à ne pas insérer au rapport*)



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	<i>APEP_117</i>	Nom de la structure porteuse de projet	<i>Mission locale Vannes</i>		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	17	43	0	60	
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires					

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	60
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	60
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	2
Niveau V	34
Niveau IV	21
Niveau III	2
Niveau III	1
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

Réalisation

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Aide au remplissage

Ce document a pour but de mieux connaître le public (nombre et composition) et l'échelle d'intervention des expérimentations financées par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Il est à compléter dans le cadre de la restitution finale **au format excel suivant « APX_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », « APDOMX_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », « HAP_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », selon les codes qui vous ont été attribués.**

Cette aide reprend la structure du document et précise les modalités de remplissage du document.

A noter : les parties du document en italique (identifiant du projet, nom de la structure porteuse, catégorie Autres) sont modifiables. Une case remarque est à votre disposition en bas du document pour toute remarques concernant le remplissage de ce document.

Identification

Le code qui vous a été attribué, qui constitue l'identifiant FEJ de votre expérimentation, doit être renseigné dans la cellule suivant "Identifiant du projet", en cohérence avec l'archivage du fichier (APSCOX_XX, APDOMX_XXX, HAP_XXX, etc.). Il vous est ensuite demandé de renseigner le nom de la structure qui porte le projet.

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action

Il s'agit de suivre le nombre de bénéficiaires effectifs **entrant dans le dispositif** pour chaque année.

Une année du dispositif ("Année 1, Année 2, Année 3") correspond à une "**promotion**" de bénéficiaires **recrutés**. Pour les expérimentations en milieu scolaire ou universitaire par exemple, les bénéficiaires seront recensés par année scolaire. Si le programme recrute des bénéficiaires en continu, il s'agit de périodes de 12 mois à partir du démarrage du dispositif. Toute précision à ce sujet peut être indiquée dans la case "Remarques".

Exemple: si un dispositif prévoit l'entrée de 13 000 bénéficiaires l'année 1, 27 000 nouveaux bénéficiaires l'année 2, aucun nouveau bénéficiaire l'année 3; alors B9 = 13 000, C9 = 27 000; D9 = 0 et E9 = 40 000.

Il est important de souligner que par "**bénéficiaires**" de l'action nous entendons les **bénéficiaires directement touchés par l'action, c'est-à-dire les personnes étant en contact direct avec le programme lors de son déroulement (bénéficiaire d'une formation, d'un accompagnement, etc.)**. Par exemple, une expérimentation dont l'action principale serait une formation du personnel des missions locales bénéficie directement à ce public adulte et indirectement aux jeunes suivis par les missions locales ; le document nous renseignera donc uniquement sur ce public adulte.

Cette première section récapitule le nombre total de bénéficiaires, selon qu'ils sont jeunes (moins de 25 ans) ou adultes. Cette distinction est faite par l'âge mais également par la qualité : un éducateur spécialisé de 24 ans bénéficiant du programme **en tant qu'éducateur** (mis en réseau avec d'autres professionnels de jeunesse par exemple) sera comptabilisé comme un bénéficiaire adulte.

Les première, deuxième et troisième colonnes détaillent le nombre de bénéficiaires par "**promotion**" du **dispositif** (voir plus haut), pour les jeunes bénéficiaires, pour les adultes bénéficiaires et pour l'ensemble des bénéficiaires.

La quatrième colonne détaille le nombre de bénéficiaires directs **entrés dans le dispositif (qu'ils aient abandonné ou non en cours de route) pendant toute la durée de l'expérimentation**. Ce décompte est détaillé pour les jeunes bénéficiaires, les adultes bénéficiaires et le total.

Dans la dernière colonne, il s'agit de renseigner le nombre de bénéficiaires **ayant abandonné ou ayant été exclus pendant toute la durée du dispositif**. Par exemple un bénéficiaire ayant déménagé dans une région où le dispositif n'existe plus sera comptabilisé dans cette catégorie. Ce décompte est détaillé pour les jeunes bénéficiaires, les adultes bénéficiaires et le total.

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes

Dans cette section, il s'agit de préciser la composition du public **effectivement touché** de jeunes bénéficiaires à **leur entrée dans le dispositif** en termes d'âge, de situation, de niveau de formation et de sexe. Pour chaque caractéristique, **le nombre de jeunes de chaque sous-catégorie (tranche d'âge par exemple) doit être précisé**. Ces caractéristiques sont détaillées ici.

L'âge est défini par tranche. Chaque tranche inclut l'âge le plus bas, mais exclut l'âge le plus haut : la catégorie "moins de 6 ans" regroupe les enfants jusqu'au jour de leur 6^{ème} anniversaire exclus, la catégorie "6-10 ans" regroupe les plus de 6 ans (à partir du jour de leur 6^{ème} anniversaire inclus) jusqu'au jour de leur 10^{ème} anniversaire exclus, etc. **Pour la catégorie "18-25 ans", le 25^{ème} anniversaire est inclus, tout comme l'année qui suit, jusqu'au 26^{ième} anniversaire exclus.**

La variable "situation" permet de distinguer les élèves scolarisés, des étudiants du supérieur, des demandeurs d'emploi et des actifs occupés.

Pour les élèves scolarisés, il s'agit de préciser le type d'établissement scolaire fréquenté : pré-élémentaire, élémentaire, collège, lycée général et technologique, lycée professionnel et CFA. Les étudiants du supérieur sont regroupés sous une seule catégorie. A noter que les étudiants du supérieur en CFA doivent être comptabilisés dans la catégorie "étudiants du supérieur" et pas dans la catégorie "jeune apprentis en CFA".

La catégorie "demandeurs d'emploi" regroupe toute personne sans emploi, en recherche d'emploi, inscrite ou non au Pole Emploi. Les stagiaires de la formation professionnelle font partie des demandeurs d'emploi.

La catégorie "Autres" doit être utilisée pour les situations ne correspondant pas aux catégories prédéfinies. Ce sera par exemple le cas de jeunes en errance. Dans ce cas, vous pouvez préciser de quelle situation il s'agit.

Le niveau de formation se décline comme suit :

- Niveau infra V : niveau de formation inférieur à celui du brevet d'études professionnelles (BEP) ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), et par assimilation, du certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) du premier degré ;
- Niveau V : niveau de formation équivalent à celui du BEP ou du CAP, et par assimilation, du CFPA du premier degré ;
- Niveau IV : niveau de formation équivalent à celui du brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat général, professionnel ou technologique ;
- Niveau III : formations du niveau du diplôme des instituts universitaires de technologie (DUT) ou du brevet de technicien supérieur (BTS) ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur ;
- Niveau II : formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou du master 1 ;
- Niveau I : formation de niveau supérieur à celui du master 1.

Comme souligné précédemment, si le public cible de l'expérimentation menée ne correspond pas aux catégories présentées pour chaque caractéristique, vous pouvez utiliser la catégorie "Autres" en précisant de quelle catégorie il s'agit (à la place du "(préciser)"). Deux lignes "Autres" sont présentées dans le document au cas où vous auriez plusieurs catégories de bénéficiaires n'entrant pas dans les catégories définies.

2. Adultes

Dans cette section, le public d'adultes bénéficiaires n'est caractérisé que par sa qualité, c'est-à-dire **la relation qu'il entretient avec le jeune** (parents) ou **la fonction qu'il occupe** (enseignants, conseillers d'orientation et psychologues, etc.). Vous devez préciser le nombre de bénéficiaires directs adultes de chaque sous-catégorie (parents, enseignants, etc.) composant le public de l'expérimentation.

Si le public cible de votre expérimentation ne correspond pas aux catégories présentées ici, vous pouvez utiliser la catégorie "Autres" en précisant de quelle catégorie il s'agit (à la place du "(préciser)"). Deux lignes "Autres" sont présentées dans le document au cas où vous auriez plusieurs catégories de bénéficiaires n'entrant pas dans les catégories définies.

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif

1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?

Cette question permet d'identifier si la totalité ou une partie des bénéficiaires directement touchés par le dispositif est inscrite et suivie par la mission locale. La question doit être renseignée selon la prévision avant le démarrage de l'expérimentation et en fonction de ce qui a été effectivement mis en place. Les cases sont pré-remplies.

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place

Les cases de cette section sont pré-remplies. Il faut sélectionner la réponse adaptée selon la prévision avant le démarrage de l'expérimentation dans la première colonne puis à la fin de l'expérimentation, en fonction de ce qui a été finalement mis en place.

1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :

Il suffit de sélectionner l'échelle d'intervention de votre expérimentation. Cette échelle d'intervention est définie comme suit :

- Communale : une ou plusieurs communes ou communautés de communes ou d'agglomération dans un même département ;
- Départementale : un ou plusieurs départements dans une même région ;
- Régionale : une seule région ;
- Inter-régionale : 2 et 3 régions ;
- Nationale : plus de 3 régions.

Un seul choix est possible : une expérimentation mise en place dans plusieurs départements d'une même région sera classé dans la catégorie "départementale" si elle n'est pas mise en place dans tous les départements de la région ; dans le cas contraire, elle sera placée dans la catégorie "régionale". Dans le cas d'une expérimentation mise en place dans des communes de plusieurs régions, l'expérimentation sera classée comme "inter-régionale" s'il s'agit de 2 ou 3 régions, ou "nationale" s'il s'agit de plus de 3 régions.

2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?

Il s'agit de caractériser la part d'intervention sur des quartiers politique de la ville. Par exemple, un dispositif mis en place uniquement dans des établissements en zone urbaine sensible (ZUS) pourra répondre "Oui, la totalité".

Remarques

Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APEP_117	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet		<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1		Définition du programme de formation				conseiller référent de l'action + responsable de secteur			
Action n°2		élaboration de l'organisation financière du projet				assistante financière + responsable de secteur			
Action n°2		Mise en place des ateliers internes				conseiller référent de l'action			
Action n°3		Mise en place des ateliers délocalisés				conseillère			
Action n°4		Communication auprès des partenaires				conseillère et services civiques			
Action n°5		Constitution du comité de pilotage				conseiller référent de l'action			
Action n°6		Elaboration d'un questionnaire de positionnement				conseiller référent de l'action		prestation néo conseil	
Action n°7		recrutement service civique				responsable de secteur + conseiller référent de l'action			
2. Mise en œuvre du projet		10/11/2014 au 31/12/2015							
Action n°1		Coordination avec le prestataire extérieur				conseiller référent de l'action			
Action n°2		Coordination avec les partenaires				conseillère et services civiques			
Action n°3		Promotion à l'interne et à l'externe				conseiller référent de l'action			
Action n°4		repérage du public				conseillers+assoc; AIRE			
Action n°5		Promotion auprès des jeunes				services civiques			
Action n°6		Animation du comité de pilotage				conseiller référent de l'action + responsable de secteur			
Action n°7		Rédaction des compte rendus				conseillère			
Action n°8		Animation des temps de formation				services civiques + conseiller référent de l'action	trais accueil bénéficiaires+ frais de déplacements + clés USB		
Action n°9		Formation reçue sur les ateliers expert				services civiques + conseillère		prestation néo conseil	
Action n°10		coordination avec la personne en service civique				conseillère			
Action n°11		tutorat services civiques				conseillère		trais de formation obligatoire services civiques	
Action n°12		Adaption du projet				conseillère+services civiques + assoc, AIRE+ responsable de secteur			
3. Achèvement du projet		du 31/12/2015 au 20/04/2016							
Action n°1		Récapitulatif éléments pour bilan final				conseillère+responsable de secteur			
Action n°2		Rédaction du bilan pédagogique				conseillère+ responsable de secteur			
Action n°3		Bilan financier de l'action				assistante financ,			

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	APEP_117
-------------------------	----------

	Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Flyers	communication	public	papier	oui
2	Affiches	communication	public	papier	oui
3	Outil de communication animé (sur écran)	communication	public	numérique	oui
3	Attestation participation à l'atelier	formation	public	papier	oui
8	Récapitulatif informations importantes	formation	public	numérique	oui
5	Document d'évaluation des connaissances	formation	public	papier	oui
6	Document d'évaluation atelier par bénéficiaires	pilotage	référénts de l'action	papier	oui
4	Fichier participants	pilotage	référénts de l'action	bureautique	oui